

## Évolution positive des indicateurs du recouvrement

Les indicateurs du recouvrement affichent des évolutions positives pour le troisième mois consécutif. Le niveau des impayés est globalement en diminution, alors que les demandes de délais diminuent.

À fin juin, le taux d'impayés, hors taxations pour non déclaration de l'ensemble des entreprises du secteur privé, est en baisse de 0,12 point sur un an. L'amélioration provient des entreprises de moins de 250 salariés alors que le taux se dégrade légèrement ce mois-ci pour les entreprises entre 250 salariés et 2 000 salariés.

À fin mai, les demandes de délais pour les très petites entreprises (moins de 10 salariés) continuent d'afficher une baisse significative sur un an glissant (- 19,7 %). Cette diminution est comparable avec celle du mois précédent. Alors que la décroissance ralentissait ces derniers mois, elle affiche ce mois-ci une tendance plus proche de l'évolution annuelle (- 16,9 %), repoussant ainsi la possible stabilisation de cet indicateur à moyen terme.

Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont en légère baisse sur un an (- 1,4 %), alors qu'elles stagnaient le mois dernier. Ce retour à la baisse est à mettre au crédit des PME (10 à 249 salariés) alors que les grandes et très grandes entreprises (+ 250 salariés) sont en hausse sur trois mois. Pour ces dernières, les délais touchent un nombre restreint d'entreprises pour un niveau de demandes de délais qui reste très bas relativement à l'ensemble des entreprises de cette catégorie.

## Chiffre clé

Plus de **96 %** des cotisants déclarent de façon dématérialisée dans le secteur privé en Ile-de-France à fin mai 2018

### L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. **En 2017, elle a collecté 112 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

## Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

### Évolution annuelle à fin juin 2018

#### Entreprises du secteur privé

Taux des restes à recouvrer hors taxations pour non déclaration (sur 12 mois glissants) - 0,12 pt

### Évolution annuelle à fin mai 2018

#### Entreprises - 10 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 19,7 %

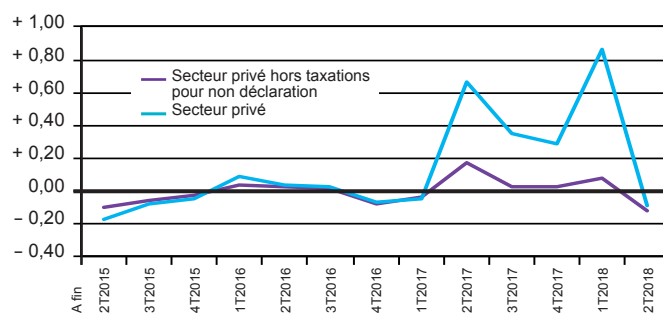
#### Entreprises + 9 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 1,4 %

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Source : Urssaf - Acoiss

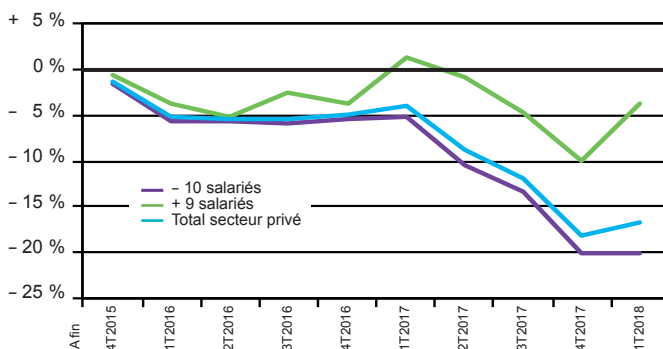
### Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Note : en 2017, une nouvelle loi sur le calcul des taxations pour non déclaration a eu pour conséquence l'augmentation de ce type de créance.

Source : Urssaf - Acoiss

### Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



Source : Urssaf - Acoiss

## La croissance de l'emploi marque une pause ce trimestre

Au 1<sup>er</sup> trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en légère hausse trimestrielle de 0,1 %, grâce au secteur tertiaire. Près de 5 300 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 68 100 salariés (+ 1,5 %). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement plus soutenu (soit + 1,7 % sur un an).

La masse salariale progresse de 3,6 % sur un an cumulé (+ 3,2 % pour le seul 1<sup>er</sup> trimestre), soit une progression identique à celle observée au plan national. La croissance de la masse salariale est très dynamique depuis début 2017 et affiche cinq trimestres avec une hausse supérieure à 3,0 %. Sur un an, sa progression découle aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) reste dynamique mais ralentit par rapport au trimestre précédent (+ 1,5 % sur un an contre + 2,0 % fin 2017). Il s'établit à 3 335 €. Au niveau national, la hausse du SMPT est plus faible (+ 1,7 %).

## La croissance des DPAE en CDI toujours dynamique

À fin avril, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en augmentation de 1,7 % sur un an, soit une croissance équivalente à celle observée le mois dernier. Cette progression découle de la croissance des CDI alors que celle des CDD de moins d'un mois continue d'être atone (+ 0,4 %). Sur les trois derniers mois connus, le nombre de DPAE augmentent de seulement 0,2 % du fait de la contraction des CDD de moins d'un mois (- 0,3 %).

À l'inverse, le nombre de DPAE en CDI enregistre une importante progression sur un an glissant (+ 10,2 %). Cette croissance importante se maintient depuis plusieurs mois. Sur les trois derniers mois connus, la tendance est cependant légèrement moins favorable (+ 6,4 %).

## Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

### Évolution annuelle à fin avril 2018

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 1,7 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 0,2 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	+ 10,2 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	- 1,4 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 0,4 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 298 335

### Évolution annuelle à fin mars 2018

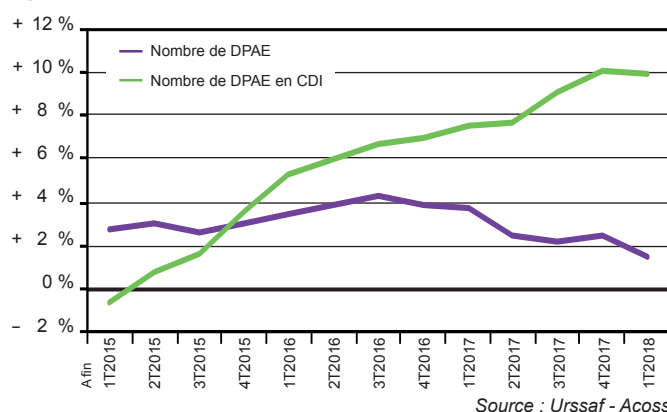
Effectifs salariés	+ 1,5 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,5 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 686 991

### Évolution annuelle du 1<sup>er</sup> trimestre 2018

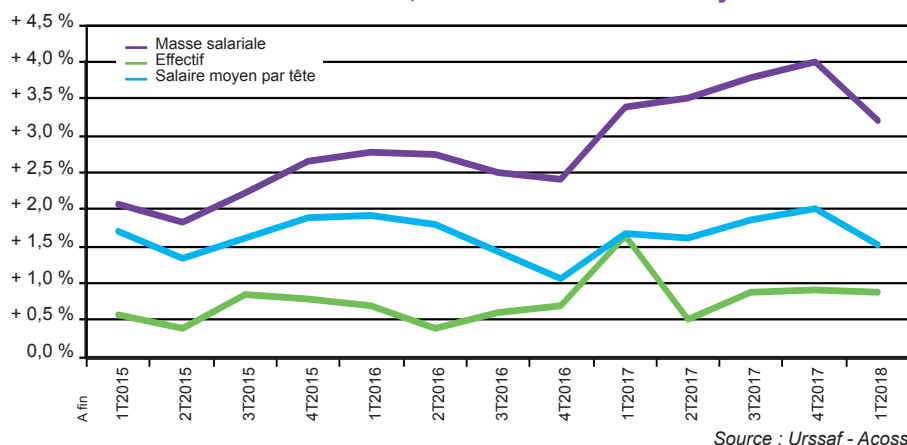
Assiette salariale	+ 3,2 %
--------------------	---------

Source : Urssaf - Acooss

### Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



### Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens



**AVERTISSEMENT.** Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 269 disponible sur [www.acooss.fr](http://www.acooss.fr). De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.